



## **Communiqué de presse conjoint CCRE-EPSU – Conférence de haut niveau “Un nouveau départ pour le dialogue social” – 5 mars 2015**

### **“Faire confiance et impliquer les partenaires sociaux : une solution gagnant-gagnant pour construire un dialogue social à la hauteur des enjeux”**

Le 5 mars 2015 est une date qui marquera une nouvelle étape dans le dialogue social européen, avec l’organisation par la Commission européenne d’une Conférence de haut niveau intitulée « Un nouveau départ pour le dialogue social ».

Le Conseil des Communes et Régions d’Europe et la Fédération Européenne des Syndicats des Services Publics, en leur qualité d’organisations les plus représentatives pour les gouvernements locaux et régionaux en tant qu’employeurs et pour les syndicats du secteur, accueillent favorablement cette initiative, qui s’inscrit dans la continuité de la promesse du Président Juncker d’être le « Président du dialogue social ». Les partenaires sociaux sont prêts à s’engager au côté de la Commission européenne dans cette démarche, par le biais du Comité sectoriel du Dialogue Social sur les gouvernements locaux et régionaux (CDS).

Le CDS a démontré son expérience riche et fructueuse dans ce domaine et appelle la Commission européenne à tirer pleinement profit de son potentiel et de son expertise, en renforçant l’implication et le rôle du CDS dans tous les domaines et processus ayant un impact sur les employeurs et les employés des gouvernements locaux et régionaux.

En tant qu’intermédiaire reconnu et fiable entre les gouvernements locaux et régionaux d’une part, et les institutions européennes d’autre part, le CDS est un partenaire-clé irremplaçable pour traiter tous les sujets liés au dialogue social.

Une véritable relance du dialogue social exige d’associer et de s’appuyer sur des partenaires de confiance pour prendre les décisions : le CDS est ainsi prêt à travailler main dans la main avec la Commission européenne pour créer un partenariat gagnant-gagnant tourné vers la stabilité et le progrès socio-économique ainsi que la qualité de vie. Un dialogue social global et efficace doit aussi laisser des marges de manœuvre pour les négociations collectives et garantir la consultation des partenaires sociaux dès le début.

Dans cette perspective, la confiance mutuelle et la responsabilité sont des conditions indispensables pour répondre aux attentes et aux besoins croissants des employeurs et des employés dans toute l’UE. L’heure n’est plus aux promesses non tenues, vides ou dépassées. Le CDS jugera sur les actes et pas non sur les paroles, agissant comme des partenaires engagés, exigeants mais constructifs, afin d’accompagner la Commission européenne dans l’élaboration d’actions concrètes qui conduiront à des résultats tangibles.

#### Contact presse :

Georgina Mombo, Attachée de presse

[georgina.mombo@ccre-cemr.org](mailto:georgina.mombo@ccre-cemr.org) – [www.ccre.org](http://www.ccre.org)